

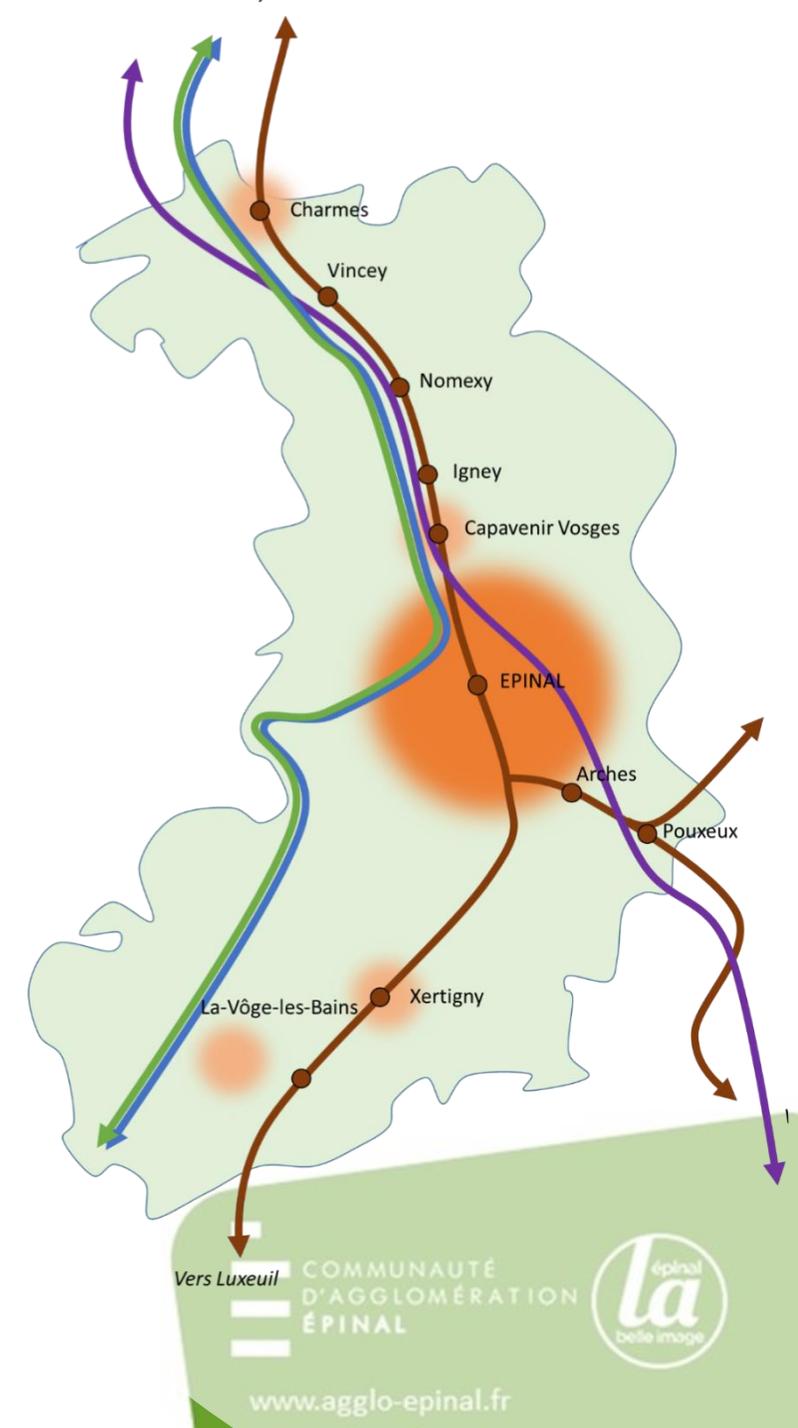


Plan de mobilité de la Communauté d'Agglomération d'Épinal

Retour sur son élaboration

Une Communauté d'Agglomération vaste... et rurale

- 78 communes
- 80 km du nord au sud
- 114 000 habitants
- 50% des communes compte moins de 500 habitants



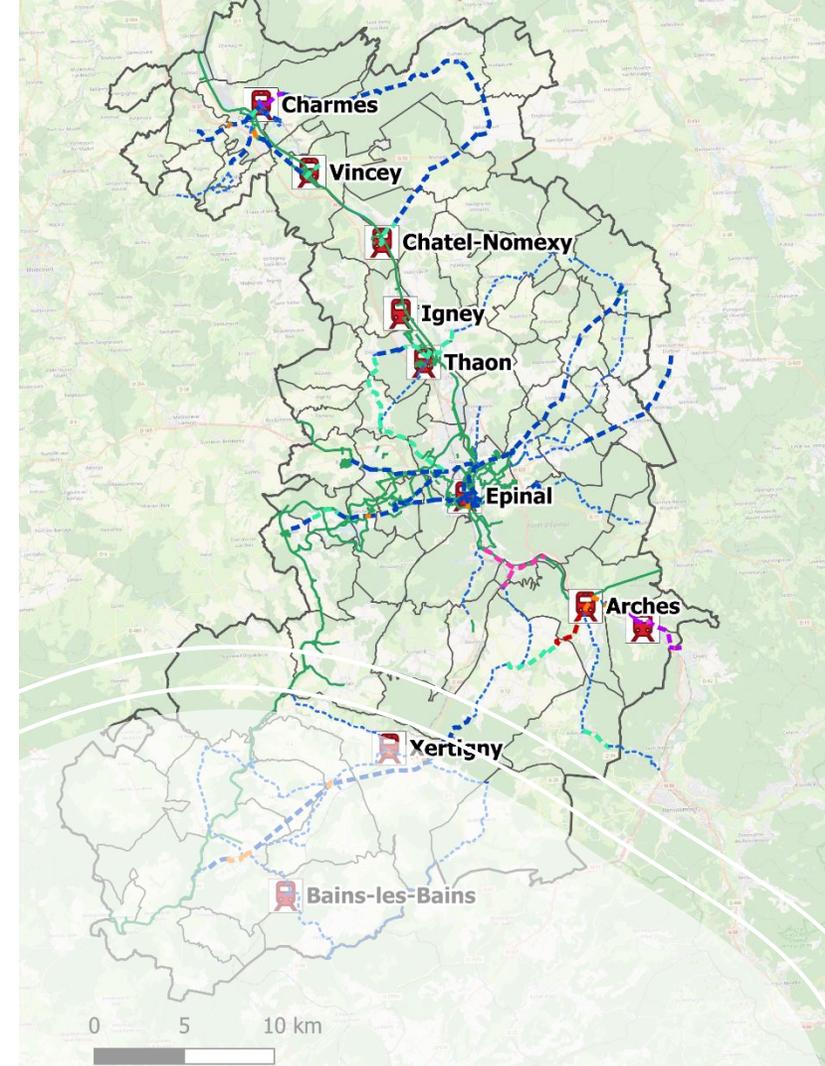
Une agglo déjà active sur les mobilités

- Un service de vélos en location longue durée (vélos à assistance électrique, vélos « musculaires » et vélos-cargo)
- Un service de vélo à assistance électrique en libre-service
- Un réseau de bus urbain « Imagine », et à partir de septembre 2022 interurbain
- Le soutien du covoiturage domicile-travail (application KLAXIT)
- Expérimentation de l'autopartage (deux véhicules)
- L'accompagnement des employeurs et des écoles dans leur Plan de Mobilité



Des premiers travaux sur un schéma cyclable qui n'a pas convaincu

- Priorisant les itinéraires longs entre les centralités principales
- Fondé majoritairement sur la création d'infrastructures
- Un coût important (voire irréaliste) : a minima 47 000 000 € pour la création de 296 km d'itinéraires vélo



Type d'aménagement	Km	%
Jalonnement	140	47
Piste cyclable	97	33
Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)	26	9
Voie verte	11	4
Zone 30	10	3
Site vélo-piéton	7	2
Bande cyclable	5	2
Total	296	100

Une sortie des « chemins battus » et un changement de stratégie



- Un travail avec Sonia Lavadinho, géographe et anthropologue suisse, spécialiste des comportements et des modes actifs
- Un voyage d'études en Suisse
- 4 ½ journées de travail d'élaboration de la stratégie

= un changement global dans notre approche

Plusieurs « prises de conscience »

- Les trajets domicile-travail ne représentent que 20% des trajets sur notre territoire et sont ceux sur lesquels le changement d'habitude est le plus complexe
- Nos « routes blanches Michelin » et rues secondaires sont un capital à exploiter pour les déplacements en modes actifs
- Le partage de la voirie via des zones de rencontre est un outil au service de l'apaisement de l'espace public et de son dynamisme
- L'acculturation de tous (élus, techniciens, population) est une condition de la réussite du projet

Plusieurs « prises de conscience »

Les trajets domicile-travail ne représentent que 20% des trajets sur notre territoire et sont ceux sur lesquels le changement d'habitude est le plus complexe

- Les déplacements liés aux **loisirs, à la culture, aux achats, à la convivialité** etc. ont une valeur positive car liés au plaisir
- A condition que les conditions de déplacement soient **agréables**
- Prennent en compte les besoins des jeunes et des retraités



Plusieurs « prises de conscience »

Nos « routes blanches Michelin » et rues secondaires sont un capital à exploiter pour les déplacements en modes actifs

- Un réseau de proximité et déjà constitué
- Qui permet de concentrer les investissements sur les points noirs





Plusieurs « prises de conscience »

Le partage de la voirie via des zones de rencontre est un outil au service de l'apaisement de l'espace public et de son dynamisme



Plusieurs « prises de conscience »

L'acculturation de tous (élus, techniciens, population) est une condition de la réussite du projet.

Cela passe par la formation, mais également :

- (re)faire figurer les itinéraires vélo dans les cartes mentales de toutes et tous
- Des services vélo attractifs performants
- ... et beaucoup de communication



Les axes forts du Plan de Mobilité concernant la politique cyclable

- Un **rôle fort des communes**, compétentes sur leur réseau viaire: elles identifient les itinéraires et choisissent le régime : réservé aux modes actifs, zone de rencontre ou partage de la voirie, marquage au sol...
- La **Communauté d'Agglomération d'Épinal joue un rôle de coordination** (cohérence des itinéraires inter-communes) **et d'accompagnement** :
 - Accompagnement des communes pour l'aménagement de leurs espaces publics
 - Accompagnement des établissements scolaires et des employeurs dans leurs Plan de Mobilité
- **Des points d'attention** : les écoles, les centres-bourgs, les traversées de village et l'accès aux équipements et aux loisirs
- **Un principe : tester les aménagements avant leur pérennisation pour permettre leur ajustement** (mise à disposition de mobilier tactique)